Corrigés des exercices : La mise en œuvre du projet républicain (première) à télécharger en PDF

Corrigé des exercices – Première

Voici les corrigés des exercices d'histoire de première sur « La mise en œuvre du projet républicain ». Chaque réponse est rédigée et expliquée, afin que tu comprennes la méthode et pas seulement le résultat. Cherche d'abord seul les exercices du chapitre, puis compare tes réponses.

Exercice 1 : Je vérifie mes connaissances : le vocabulaire

1. Régime parlementaire : régime où le gouvernement est responsable devant le Parlement. Exemple : après 1877, le Président Mac-Mahon doit se soumettre à la majorité républicaine de la Chambre.

2. Laïcité : séparation entre le pouvoir politique et les Églises, neutralité de l'État et liberté de conscience. Exemple : la loi de 1882 retire l'instruction religieuse de l'école publique.

3. Dreyfusard : partisan de la révision du procès d'Alfred Dreyfus. Exemple : Zola, Clemenceau et Jaurès sont des dreyfusards.

4. Congrégation : communauté de religieux qui vivent selon une règle commune (jésuites, frères des écoles chrétiennes). Exemple : la loi de 1901 les soumet à autorisation.

5. Syndicat : association qui défend les intérêts professionnels de ses membres. Exemple : la loi de 1884 autorise leur création.

6. Concordat : accord conclu en 1801 entre Napoléon Bonaparte et le pape, qui organise les rapports de l'État et de l'Église. Exemple : la loi de 1905 y met fin, sauf en Alsace-Moselle.

Exercice 2 : Vrai ou faux ? Je justifie

1. Faux. Elles organisent seulement les pouvoirs publics (Chambre, Sénat, Président, ministres) ; il n'y a pas de déclaration des droits.

2. Vrai. Après la crise de 1877, aucun Président ne se risque à dissoudre la Chambre : le régime devient parlementaire.

3. Vrai. L'article 4 fixe l'obligation de six à treize ans révolus pour les filles et les garçons.

4. Faux. La loi garantit au contraire la liberté de conscience et le libre exercice des cultes ; elle supprime le financement public.

5. Vrai. Le tribunal le condamne le 23 février 1898 à un an de prison et 3 000 francs d'amende pour diffamation.

Exercice 3 : Les pouvoirs publics en 1875

1. Le document reprend des extraits de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 sur l'organisation des pouvoirs publics. Les monarchistes dominent l'Assemblée nationale qui la vote, et ces lois fondent la Troisième République.

2. Le Sénat et la Chambre, réunis en Assemblée nationale, l'élisent pour sept ans, et il est rééligible.

3. La Chambre des députés (suffrage universel) et le Sénat.

4. Les ministres doivent avoir la confiance des Chambres : si les députés et les sénateurs les désapprouvent, ils doivent démissionner. Le Président, lui, n'est responsable qu'en cas de haute trahison.

5. Le texte n'emploie le mot « république » que dans le titre du Président et ne définit pas le régime ; le mandat de sept ans et le pouvoir de dissolution laissent la place à un roi.

Exercice 4 : Gambetta et la souveraineté du suffrage

1. Il s'agit d'un discours prononcé à Lille le 15 août 1877 par Léon Gambetta, chef des républicains, pendant la campagne électorale qui suit la dissolution de la Chambre par Mac-Mahon.

2. « Il faudra se soumettre ou se démettre. »

3. Elle vise le Président Mac-Mahon, qui a renvoyé le ministère républicain le 16 mai 1877 et dissous la Chambre : si les électeurs envoient de nouveau une majorité républicaine, il devra obéir ou démissionner.

4. Il veut souligner que la souveraineté appartient au peuple, exprimée par le suffrage universel, que personne ne peut contredire.

5. Les républicains gagnent les élections d'octobre 1877 ; Mac-Mahon doit nommer un gouvernement républicain puis démissionne en 1879. Le régime devient parlementaire et la République s'installe.

Exercice 5 : La loi du 28 mars 1882

1. C'est un extrait de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, dite loi Jules Ferry, votée par le Parlement sous la Troisième République.

2. « L'instruction morale et civique ».

3. Un jour par semaine en plus du dimanche (le jeudi) pour que les parents qui le souhaitent fassent donner l'instruction religieuse en dehors de l'école.

4. De six à treize ans révolus, filles et garçons ; à l'école publique ou privée ou en famille.

5. L'école publique ne donne plus d'enseignement religieux (laïcité), mais les familles gardent le droit de choisir une école privée ou d'instruire leur enfant et de faire donner l'instruction religieuse.

Exercice 6 : La liberté de la presse (1881)

1. C'est un extrait de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui met fin aux régimes d'autorisation, de cautionnement et de censure qui encadraient la presse sous les régimes précédents.

2. La liberté de l'imprimerie et de la librairie (« sont libres ») et la liberté de publier un journal sans autorisation préalable ni cautionnement.

3. « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé ».

4. La diffamation est punie : celui qui écrit doit répondre devant les tribunaux de ses accusations ; la liberté est donc accompagnée d'une responsabilité.

5. Les journaux se multiplient et la presse populaire se développe (*Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*), ce qui crée un espace de débat public (affaire Dreyfus).

Exercice 7 : Syndicats et associations

1. Document 1 : loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels, dite loi Waldeck-Rousseau (ministre de l'Intérieur). Document 2 : loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association, préparée par Waldeck-Rousseau, président du Conseil.

2. La loi supprime la loi Le Chapelier de 1791 et l'article 416 du Code pénal ; les syndicats peuvent se constituer « librement sans l'autorisation du Gouvernement », même au-dessus de vingt personnes.

3. « La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. »

4. L'association est la plus large : elle peut avoir n'importe quel but licite (sport, culture, politique), alors que le syndicat est limité à la défense d'intérêts « économiques, industriels, commerciaux et agricoles » (article 3).

5. Les deux lois remplacent l'autorisation par la liberté : les citoyens peuvent se grouper pour défendre leurs intérêts ou mener des activités communes sans permission de l'État, ce qui élargit leurs libertés publiques.

Exercice 8 : « J'accuse » face à la loi de 1881

1. Document 1 : conclusion de la lettre de Zola publiée dans *L'Aurore* le 13 janvier 1898. Document 2 : article 30 de la loi du 29 juillet 1881 qui punit la diffamation envers les cours, tribunaux et armées.

2. « En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881. »

3. Emprisonnement de huit jours à un an et amende de cent à trois mille francs.

4. Pour obtenir un procès public où l'on examinerait les preuves de l'innocence de Dreyfus « au grand jour ».

5. La loi garantit à Zola la liberté de publier sans autorisation, mais elle le rend responsable : il est condamné à la peine maximale (un an, 3 000 francs). La loi de 1881 permet donc à la fois la liberté d'accuser et la poursuite pour diffamation ; Zola s'en sert comme tribune pour relancer l'affaire.

Exercice 9 : Instruire sans endoctriner

1. Document 1 : loi de mars 1882 votée par le Parlement ; document 2 : lettre adressée par le ministre Jules Ferry à tous les instituteurs, le 17 novembre 1883.

2. « L'instruction morale et civique ».

3. Avant de dire quelque chose à l'élève, se demander s'il se trouve « un seul honnête homme » qui puisse en être froissé.

4. La loi laisse le jeudi libre pour l'instruction religieuse en dehors de l'école ; Ferry demande que le maître évite tout ce qui pourrait choquer une conviction religieuse.

5. L'école doit transmettre « la sagesse du genre humain », « idées d'ordre universel » : respect, devoir, patrie ; elle forme ainsi des citoyens qui partagent les mêmes valeurs républicaines.

Exercice 10 : La séparation des Églises et de l'État

1. C'est un extrait de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, rapportée par Aristide Briand.

2. La liberté de conscience et le libre exercice des cultes.

3. Elle « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » : les budgets des cultes sont supprimés.

4. Le Concordat organisait la nomination des évêques et le paiement des prêtres par l'État ;

désormais l'État ne s'en occupe plus et les cultes s'organisent seuls.

5. L'Église perd son statut officiel et ses financements, et ses biens sont inventoriés ; le pape condamne la loi, adoptée sans négociation avec Rome.

Exercice 11 : « J'accuse » à la une

1. C'est la une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898, numérisée par la BnF (Gallica) : « J'accuse…! Lettre au Président de la République par Émile Zola ».

2. Le titre « J'accuse…! » est écrit en très gros caractères, suivi du sous-titre en capitales, puis du texte sur plusieurs colonnes denses.

3. L'auteur est l'écrivain Émile Zola, et il adresse la lettre au président Félix Faure.

4. Le journal est vendu dans la rue pour cinq centimes (le prix est visible en haut de la page) ; la lettre ouverte rend l'affaire publique.

5. La loi de 1881 permet de publier sans autorisation préalable ; Zola assume les risques de la diffamation.

Exercice 12 : La dégradation d'Alfred Dreyfus

1. Gravure en couleurs à la une du *Petit Journal* (supplément illustré) du 13 janvier 1895, qui représente la dégradation de Dreyfus, le 5 janvier.

2. Dans la cour de l'École militaire, des soldats en rang et un officier au centre, Dreyfus, vêtu de son uniforme, auquel on arrache épaulettes et boutons et dont on brise le sabre.

3. Le journal reprend le jugement de 1894 : il présente Dreyfus comme coupable de trahison.

4. Le journal très populaire montre la scène à des centaines de milliers de lecteurs, qui voient la culpabilité confirmée et réagissent avec colère.

5. L'image est publiée avant la révision : elle repose sur un jugement fondé sur des pièces secrètes et sur l'erreur judiciaire ; elle ne prouve pas la culpabilité.

Exercice 13 : Les inventaires de 1906

1. Photographie de presse prise devant l'église Sainte-Clotilde, à Paris, le 1er février 1906, pendant les inventaires des biens d'Église (Bibliothèque nationale de France).

2. Une foule compacte, en vêtements sombres, se presse devant le portail orné de sculptures de l'église.

3. La loi de 1905 prévoit de dresser l'inventaire des biens des églises avant de les transférer

à des associations ; les catholiques craignent une confiscation et un manque de respect pour les lieux de culte.

4. À Boeschepe, dans le Nord, un manifestant est tué le 6 mars 1906 ; plusieurs manifestations dégénèrent et le gouvernement Rouvier est renversé.

Exercice 14 : Gambetta quitte Paris en ballon

1. Tableau de Jules Didier montrant le départ de Léon Gambetta de Montmartre, le 7 octobre 1870, sur le ballon *Armand-Barbès* ; il est conservé au musée Carnavalet à Paris.

2. Deux grands ballons sont gonflés au premier plan ; une foule de curieux et de soldats les entoure, au pied de la colline de Montmartre.

3. Paris est encerclé par les Prussiens depuis le 19 septembre ; le ballon permet de franchir les lignes pour rejoindre Tours et organiser la défense nationale.

4. Un ministre de la jeune République quitte la capitale assiégée dans un moyen de transport nouveau : la scène illustre l'énergie de la Défense nationale et la volonté de continuer la guerre.

Exercice 15 : Quelques chiffres de la République

1. Tableau de sept chiffres tirés de lois, d'un vote parlementaire et de procès ; les sources sont indiquées dans la troisième colonne.

2. 353 - 352 = 1 voix : la majorité est infime, ce qui montre que le régime républicain est fondé de justesse en 1875.

3. 13 - 6 = 7 ans d'école obligatoire.

4. L'article 30 prévoit jusqu'à un an de prison et jusqu'à 3 000 francs d'amende ; Zola est condamné exactement à ce maximum : la justice se montre sévère.

5. 7 ÷ 1 = 7 : le mandat présidentiel est sept fois plus long que la peine.

Exercice 16 : Je me repère : les lieux de la République

1. 1 Bordeaux, 2 Lille, 3 Rennes, 4 Tours, 5 Paris, 6 Amiens.

2. Bordeaux : Assemblée nationale (1871) ; Lille : discours de Gambetta (1877) ; Rennes : procès de Dreyfus (1899) ; Tours : Gambetta organise la guerre (1870) ; Paris : proclamation de la République (4 septembre 1870) ; Amiens : charte de la CGT (1906).

3. L'Alsace et la partie de la Lorraine annexées (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle).

4. Paris est assiégée et en partie occupée ; les élections du 8 février 1871 se tiennent en

province et l'Assemblée siège à Bordeaux, loin des troupes allemandes, avant de rejoindre Versailles.

Exercice 17 : Je complète le schéma des pouvoirs en 1875

1. A : les électeurs ; B : la Chambre des députés ; C : le Sénat ; D : l'Assemblée nationale (Congrès) ; E : le Président de la République ; F : les ministres.

2. Elle réunit les deux Chambres à Versailles pour élire le Président et pour réviser les lois constitutionnelles.

3. Il peut dissoudre la Chambre avec l'avis conforme du Sénat, il nomme à tous les emplois civils et militaires et dispose de la force armée (loi du 25 février 1875, articles 3 et 5).

Exercice 18 : Je complète la frise : de 1870 à 1905

1. 1870 : proclamation de la République (4 septembre) ; 1875 : lois constitutionnelles ; 1877 : crise du 16 mai ; 1879 : démission de Mac-Mahon ; 1881-1882 : lois Ferry et liberté de la presse ; 1884 : syndicats ; 13 janvier 1898 : « J'accuse » ; 1901 : associations ; 1905 : séparation.

2. De septembre 1870 à janvier 1879 : un peu plus de huit ans.

3. D'octobre 1894 à juillet 1906 : près de douze ans (onze ans et neuf mois).

Exercice 19 : Je range les événements dans l'ordre

1. b) amendement Wallon (1875) ; f) crise du 16 mai (1877) ; e) lettre de Ferry (1883) ; c) procès de Rennes (1899) ; d) loi sur les associations (1901) ; a) loi de séparation (1905).

2. XIXe siècle pour b, f, e, c ; XXe siècle pour d, a (1901 et 1905) ; le procès de Rennes de 1899 est au XIXe siècle.

3. Le procès de Rennes (1899), qui fait partie de l'affaire Dreyfus elle-même.

Exercice 20 : Recherche guidée : « J'accuse » dans la presse

Réponses attendues.

1. Georges Clemenceau, rédacteur à *L'Aurore*, trouve le titre ; Ernest Vaughan est le directeur du journal.

2. Le procès a lieu à partir du 7 février 1898, un mois environ après.

3. Un an de prison et 3 000 francs d'amende (23 février 1898) ; il s'exile en Angleterre en

juillet 1898.

4. La Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, fondée en 1898.

5. Fiche à remplir avec les adresses consultées et au moins une information vérifiée sur deux sites.

Exercice 21 : Je rédige : l'école, outil de la République

Réponse modèle : les lois scolaires de Jules Ferry servent d'abord à instruire tous les enfants pour que le suffrage universel repose sur des citoyens éclairés. La loi du 16 juin 1881 rend l'école primaire gratuite et celle du 28 mars 1882 la rend obligatoire de six à treize ans pour les filles comme pour les garçons.

Elles servent aussi à enraciner les valeurs de la République et à réduire l'influence de l'Église, soupçonnée d'hostilité au régime : l'instruction religieuse est remplacée par l'instruction morale et civique, et l'instituteur laïque, dont Ferry fixe la mission dans sa lettre de 1883, enseigne la morale commune, le respect des lois et l'amour de la patrie. L'école laïque, obligatoire et gratuite devient ainsi le lieu où se forme la culture républicaine commune. La République a donc fait de l'école un instrument d'unité nationale.

Exercice 22 : Qui est qui ? Les acteurs de la République

1. 1-G ; 2-D ; 3-F ; 4-H ; 5-A ; 6-B ; 7-C ; 8-E.

2. Justification : Gambetta prononce le discours de Lille (1877) ; Ferry est l'auteur des lois scolaires de 1881-1882 ; Waldeck-Rousseau a fait les lois de 1884 et de 1901 ; Combes a ordonné la fermeture d'écoles congréganistes ; Briand a rédigé le rapport sur la loi de 1905 ; Zola a publié « J'accuse » ; Dreyfus est condamné en 1894 ; Mac-Mahon démissionne en 1879.